



La communication municipale évolue en 2017

Comme en début de chaque année, les bonnes résolutions sont de mise.

Pour la ville de Lesparre-Médoc, l'une d'entre elles est d'améliorer sa communication au plus près des lesparrains.

Ainsi, vous êtes en train de découvrir **Lesparre'Actus**, premier feuillet mensuel qui sera distribué dans les boîtes aux lettres ou téléchargeable sur le site de la mairie.

Il ne s'agit pas pour autant de supprimer le **Com'Lesparre**, magazine d'informations municipal, mais de l'enrichir de publications intermédiaires afin que chaque citoyen puisse s'approprier l'actualité de sa ville.

Lesparre'Actus, édité huit fois par an, va vous permettre de prendre connaissance de l'actualité municipale plus rapidement et de manière plus concise.

Ces deux publications sont donc complémentaires et, nous n'en doutons pas, resserrerons les liens entre la ville et ses administrés.

A ce propos, chacun de nos lecteurs peut nous suggérer des sujets qu'il aimerait voir traiter en s'adressant au service communication de la mairie : communication@mairie-lesparre.fr

Dans le même temps et après avoir fait le constat des nombreuses difficultés inhérentes à la distribution, la ville a décidé de confier celle-ci à l'association intermédiaire locale SOS EMPLOI, comme le fait déjà la commune de Queyrac.

En effectuant ce choix, la ville a des interlocuteurs locaux et peut affiner, avec eux, la distribution afin que plus un foyer ne soit oublié.

Sans vouloir faire de polémique, nous connaissons maintenant les lacunes des autres prestataires à qui nous avons confié cette tâche. Afin que les différentes publications vous parviennent correctement, pensez à vérifier que votre boîte aux lettres est bien accessible et identifiable en tant que telle.

Voici donc une nouvelle démarche entamée en ce début d'année pour LE BIEN COMMUN.

« *Bien informés, les hommes sont des citoyens ; mal informés ils deviennent des sujets.*

Alfred Sauvy

**À VOUS TOUS,
BONNE LECTURE !**

Com'Lesparre
Novembre - Décembre 2016

Vous êtes une des nombreuses personnes à n'avoir pas reçu le dernier magazine municipal et vous souhaitez en obtenir un exemplaire?

Nous vous invitons à venir le retirer à l'accueil de la Mairie.

☀ Du 17 au 24 décembre 2016



Marché de Noël



☀ Le 13 janvier



Vœux à la population

☀ Le 14 janvier



Concert du Nouvel An

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de Plan local d'urbanisme

Le public est informé qu'une enquête publique est prescrite du **Lundi 13 Février au Mardi 14 Mars 2017 inclus**, afin de recueillir son avis sur le projet de plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Lesparre-Médoc, avant son approbation par le Conseil Municipal.

Le dossier sera mis à disposition du public à la Mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi que sur le site de la Mairie. Le public pourra inscrire ses observations et propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet. Celles-ci pourront aussi être transmises par courrier à la Mairie, à l'attention du Commissaire Enquêteur, avant la clôture de l'enquête.

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie aux dates et heures suivantes :

- Le 13 Février 2017 de 9h à 12h
- Le 22 Février 2017 de 14h à 17h
- Le 2 Mars 2017 de 9h à 12h
- Le 8 Mars 2017 de 9h à 12h
- Le 14 Mars 2017 de 14h à 17h

Nécrologie

Le mardi 24 janvier a été, pour notre cité, un bien funeste jour. En effet, le maire accompagné de nombreux élus du conseil municipal et de la communauté de communes Médoc Cœur de Presqu'Île ont assisté aux obsèques religieuses de deux personnalités lesparraines : Jacques Boullier, conseiller municipal et chef de file du groupe Lesparre Avenir et Robert Gay, ancien président de l'office de tourisme et président fondateur des Amis de la Tour.

Tous deux ont oeuvré, dans des domaines différents, pour le bien de la commune. Le premier en exerçant une opposition saine et constructive au sein de l'assemblée municipale et le second, en travaillant sans relâche pour que la Tour de l'honneur soit ce qu'elle est aujourd'hui.

Le maire, Bernard Guiraud et l'ensemble du conseil municipal présentent aux familles des défunts leurs très sincères condoléances.

CHASSE AU GASPI ALIMENTAIRE DANS LES ÉCOLES DE LA VILLE

Expérience réussie pour l'école
Pierre et Marie Curie

Sensibilisée par le comportement alimentaire de certains enfants ainsi que le désir de les accompagner tous vers une attitude plus consciente et responsable, Laetitia Bergès, responsable du périscolaire de cette école, a pris une part active au challenge « **Zéro Déchet** » initié par la municipalité.

Soutenue en cela par son adjointe Laura Vilar, elle procède depuis trois mois à une première expérimentation « pédagogique » auprès des enfants lors du repas quotidien. Elle les a ainsi impliqués dans la démarche de réduction des déchets par le biais d'un tableau situé à l'intérieur de la cantine sur lequel le poids des déchets est reporté chaque jour. Le challenge pour eux étant de participer activement à la baisse du poids des sacs bio.

Les enfants qui avaient pour habitude de manger un peu de tout sont incités à terminer complètement leurs plateaux repas et ceux qui étaient réfractaires à toute nourriture se doivent de choisir au moins un plat qu'ils doivent consommer en totalité.

L'effet positif de ce fonctionnement a rapidement porté ses fruits puisque tous voient maintenant leurs noms portés sur le tableau des nominés et peuvent ensuite opter pour des choix préférentiels dans certaines activités.

Outre le premier objectif qui était celui d'une prise minimum de nourriture par tous les enfants durant une journée passée à l'école, l'objectif de réduction des déchets est atteint puisque à ce jour, **le poids des déchets a baissé de plus de 50% sur cette école.**

Un bilan de cette expérimentation va être effectué afin d'apporter des mesures complémentaires si nécessaire, dans le but d'étendre le dispositif et en faire bénéficier les enfants de toutes les écoles de la ville.

MEDOC CŒUR DE PRESQU'ÎLE

LA FUSION DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES CENTRE ET CŒUR
EST EFFECTIVE DEPUIS LE 14 JANVIER 2017



La loi « NOTre » a imposé aux Communautés de Communes de moins de 15000 habitants une fusion à compter du 1er janvier 2017.

Après une année 2016 passée en interrogations et transactions, le préfet a décidé d'appliquer le mariage « forcé » entre Centre et Cœur.

Dans l'aristocratie européenne et la haute bourgeoisie, le mariage chrétien et le consentement mutuel des époux sont relégués parmi les vieilleries médiévales, au profit du mariage arrangé. Celui-ci devient avant tout un contrat entre deux familles qui rapprochent fortunes et titres.

Pour les bourgeois et aristocrates français ou anglais de l'Ancien Régime, s'il est convenable d'aimer la femme ou le mari auquel on a été lié pour toute la vie, il est par contre jugé inconvenant de se marier par amour. Le moins que l'on puisse dire c'est que le mariage de nos CDC est en complète adéquation avec la définition du mariage « arrangé ». Mais en toute mauvaise chose il y a un bon côté, ces mariés-là ne divorçaient pas !

C'est donc dans cet état d'esprit que le 14 janvier a été élu Jean Brice HENRY, Président de la nouvelle CDC « Médoc Cœur de Presqu'Île ».

La nomination de 9 vice-Présidents a été actée et dans l'ordre viennent ainsi : Florent FATIN, Bernard GUIRAUD, Jean marie FERRON, Segundo CIMBRON, Jean MINCOY, Alexandre PIERRARD, Michelle SAINTOUT, Stéphane POINEAU et Serge RAYNAUD, qui ont été élus. Le Conseil Communautaire sera composé de 42 élus.

Les compétences obligatoires sont effectives et les compétences facultatives et optionnelles quant à elles, feront l'objet de travaux afin de déterminer en un an pour les unes et deux ans pour les autres, lesquelles seront modifiées ou conservées.

Ce qui est sûr, c'est que des dossiers structurants pour notre CDC, comme la gendarmerie de Pauillac, La rénovation de la piscine de Pauillac, le projet de centre aquatique sur Lesparre, la zone d'équilibre sur Gaillan/Lesparre, entre autres, seront prioritaires et devront aboutir dans les prochains mois.

Nous avons un superbe territoire, des compétences très proches, des élus motivés, gageons que le résultat de nos prochains travaux seront à la hauteur de l'attente de nos concitoyens.

Bernard GUIRAUD

Maire de Lesparre

Vice-Président de la CDC Médoc Cœur de Presqu'Île et du Pays Médoc

Conseils de quartiers

La première réunion se déroulera prochainement pour permettre la constitution des bureaux et lancer leurs actions.

Des places sont encore disponibles pour intégrer votre conseil de quartier donc n'hésitez pas à vous inscrire via les formulaires disponibles sur le site internet de la Ville, section « Vivre à Lesparre ».

☀ Le 10 février

Théâtre : « Boeing Boeing »

Le Théâtre des Salinières présente la comédie «BOEING BOEING» le vendredi 10 février 2017 à l'Espace François Mitterrand dès 20h30.



Tarif : 18€

Réservations
CALM
Office de Tourisme

☀ Le 14 février

Journée prévention

MARDI 14 FÉVRIER 2017
À LESPARRE - MEDOC
Dès 14h00

JOURNEE PREVENTION

À la Clinique Mutualiste du Médoc
Bâtiment des consultations

Rien de tel qu'un bilan dentaire pour croquer la planche à pleines dents !!!

Venez tester votre audition et votre vue !
Apprenez les gestes de 1^{er} secours
et
Rendez-vous sur les stands nutrition, addictions et bucco-dentaire, ...



 Maison de la Prévention — 64 rue A. Briand — 33340 LESPARRE-MÉDOC
Pour tout renseignement : santepublique@pavillon-mutualite.fr

☀ Le 18 février

Soirée « Amore Amore »

Amore Amore

Espace François Mitterrand
SAMEDI 18 FÉVRIER 2017
21H00
Spectacle

Chansons italiennes d'hier à aujourd'hui

Avec le groupe
Italianissimo

Venez fêter l'Italie et l'Amour

Buvette et douceurs italiennes sur place
Ouverture des portes : 20h30

Entrée Adultes : 12€
Enfants : 6€ (moins de 12 ans)
Réservations au CALM (06.18.56.43.01) ou sur place le soir du spectacle



Ce concert-spectacle est un voyage savoureux au cœur de l'Italie et de ses mélodies. C'est un panel musical qui nous plonge au plus profond de son âme.

Ce répertoire, 100% made in Italy, nous est proposé par Americo qui chante tout en charmant son public avec élégance et complicité, avec sa guitare et accompagné par ses amis à la flûte, accordéon, contrebasse et percussions, il nous offre un moment de pure « dolce vita ».

☀ Les 24 et 25 juin

Sortie au Puy du Fou

PUY DU FOU®

Le Comité de la Foire aux Vins de Lesparre organise une sortie au Puy du Fou les 24 et 25 juin 2017.

Tarif : 300€ - Payable en 3 fois.
(Tout compris : transport, spectacles, hôtel, repas)

Renseignements et inscriptions
06.80.65.71.40 ou 06.87.31.51.15
ou 06.75.03.16.42

☀ Le 4 mars

90 ans des Rosières de Saint-Trélody

LE COMITÉ DES FÊTES DE SAINT-TRÉLODY, EN PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE LESPARRE-MÉDOC, PRÉSENTE

LES 90 ANS DES ROSIÈRES DE SAINT-TRÉLODY

Samedi 4 mars 2017
— Espace François Mitterrand —
19h30

MENU

Cocktail pétillant, feuilletés chauds
Soupe de poisson
Ris de veau à l'ancienne, fleuron
Trou Normand

Tournedos de veau à la mandarine impériale
Fromages sur assiette, salade
Moeux aux trois chocolats, feuillantine
Café, cannellé
Vins



Dîner Spectacle avec la troupe Cabaret Sucré

Renseignements et réservations : 06.75.24.35.79 ou 06.89.25.57.98
(Inscription avant le 15 février 2017)

Menu

(38€/pers.)

Cocktail pétillant, feuilletés chauds
Soupe de poisson
Ris de veau à l'ancienne, fleuron
Trou Normand
Tournedos de veau à la mandarine impériale
Fromages sur assiette, salade
Moeux aux trois chocolats, feuillantine
Café, cannellé
Vins

Renseignements et réservations
06.75.24.35.79 ou 06.89.25.57.98
(Inscription avant le 15 février 2017)



Lespar'Actus édité par la Ville de Lesparre-Médoc
37, cours du Maréchal de Lattre de Tassigny
33340 Lesparre-Médoc
Tel. : 05.56.73.21.00 - Fax : 05.56.41.86.83
Email : contact@mairie-lesparre.fr
Horaires :

Du lundi au vendredi
08h30 à 12h30 et 14h00 à 17h00

Directeur de publication :
Guiraud Bernard

Rédaction et coordination :
S. Messyas, D. Fernandez, D. Hue, I. Musetti,
M. Merillou, J.-C. Daudou, D. Charlier
Conception : Mairie de Lesparre
Impression : Laplante - Mérignac
Crédits photos : Ville de Lesparre-Médoc
Tirage : 3 300 exemplaires
Dépôt légal : à parution